

EN DIRECT DE LA MAIRIE



MAIRIES : Les trois mairies déléguées de Val d'Erdre-Auxence restent fermées au public pour l'instant. Pour vos démarches, nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone au 02 41 77 41 87 ou à contacter le secrétariat de votre commune déléguée par mail :

- Mairie déléguée de La Cornuaille : lacornuaille@val-erdre-auxence.fr
- Mairie déléguée du Louroux-Béconnais : secretariat@val-erdre-auxence.fr
- Mairie déléguée de Villemoisan : villemoisan@val-erdre-auxence.fr

CONSEIL MUNICIPAL : La mise en place de la nouvelle équipe municipale, élue le 15 mars dernier, s'effectuera le mardi 26 mai lors du Conseil Municipal avec l'élection du maire, des maires délégués et des adjoints. En raison de l'état d'urgence sanitaire, la séance se déroulera à huis clos.

ÉTAT CIVIL :

Naissances :



La Cornuaille :

28 février : Jean POIROUX
28 février : Jules POIROUX
2 mars : Emile DUPAS GALISSON
28 avril : Swann LEVEQUE

Le Louroux-Béconnais :

4 mars : Adèle GOHAUX
23 mars : Isia BAUMONT
23 avril : Séréna COLAS
28 avril : Dario CHARTIER

Décès :

La Cornuaille :

23 mars : Maurice BOURGEOIS, La Sanglerie, 87 ans
1^{er} avril : Bruno CAMUS, Le Pré Neuf, 57 ans
10 avril : Philippe PROVOST, 15 route de Candé, 64 ans

Le Louroux-Béconnais :

20 février : Léonie DUMONT, veuve CHARTIER, Piard, 96 ans
22 février : Florian BOSVAL, 8 rue des Bas Greniers, 20 ans
18 mars : Milan LEROUEILLE, 2 route des Foresteries, 4 ans
20 mars : Jean-Pierre BEDUNEAU, 6 rue de l'Étang, 51 ans
23 mars : Nicole NOYER, veuve PANTERNE, Résidence autonomie Les Grillons, 81 ans
26 mars : Joseph PANTERNE, 5 rue des Hirondelles, 87 ans
27 mars : Bernard LAMY, Le Chillon, 84 ans
2 avril : Paulette VILCHIEN, veuve ONILLON, Le Chillon, 86 ans
2 avril : André LEPEC, Le Chillon, 83 ans
11 avril : Michel GEORGET, Le Chillon, 86 ans
12 avril : Gladys BROSSARD, Le Chillon, 42 ans
19 avril : Nadège GALLARD, Le Chillon, 90 ans
19 avril : Jeanne POUSSARD, épouse ZURCHER, Le Chillon, 87 ans
2 mai : Henriette CHESNEAU, veuve HAMON, Résidence autonomie Les Grillons, 96 ans
2 mai : Patrice POUCHAIN, Le Chillon, 51 ans

Villemoisan :

14 avril : Marie BARBARIN, épouse LEHIS, 8 rue de l'Auxence, 81 ans

URBANISME :

La Cornuaille :

- BECK John, La Poutière, piscine ;
- SOLER Fabrice, 27 rue du Genêt, ouverture d'anciennes fenêtres murées, réfection de toitures et lucarnes ;
- COQUERIE Xavier, 9 rue du Rocher, modification d'une fenêtre en porte d'entrée et ravalement façade

Le Louroux-Béconnais :

- ROUGER Jacques, 164 A, rue des 4 Planches, remplacement d'une fenêtre par une porte de garage ;

- LEROY Claire, 18, rue de Rennes, ravalement de façade ;
- GUEMAS Claude, 3, rue du Général de La Moricière, création d'une clôture ;
- HERVOUET Julien, 15 Q, rue du Stade St Laurent, création d'une clôture ;
- HULIN David, 10, rue d'Ingrandes, pose d'une piscine hors sol ;
- HOUDAYER Julien, La Gauderie, constructions d'un abri de jardin et d'un mur en limite de propriété ;
- JOUBERT Steven, La Beaujarderie, pose de fenêtres de toit ;
- LE PAGE Antoine, 15 A, rue d'Ingrandes, construction d'un carport (régularisation) ;
- BOURGEOU Stéphane, 5, rue du Clos du Moulin, construction d'un appentis ;
- GESLIN Nicolas et COURBOULIN Loren, 23, avenue du Cadran, construction d'une véranda ;
- LE PAGE Antoine et GELINEAU Marie, 8, impasse Antonio Vivaldi, construction d'une maison individuelle ;
- ROLLAND Pierre-Antoine, Les Planchers, projet d'une extension ;
- CLEMENCEAU Thierry, Les Foretries, projet d'extension d'une maison d'habitation ;
- FERRAND Antoine, 9, rue Richard Wagner, construction d'une maison individuelle ;
- SACHOT Quentin et COUËDEL Mélinda, 14, rue Claude Debussy, construction d'une maison individuelle ;
- GAEC LEPRE, Les Petits Champs, construction d'un hangar agricole destiné au stockage de foin et céréales

Villemoisan :

- GENTILHOMME Bruno, La Guitterie, construction d'un bâtiment agricole de stockage de fourrage + pose de panneaux photovoltaïques ;
- BOISSELIER Olivier, Infernet, construction d'un bâtiment agricole de stockage de fourrage + pose de panneaux photovoltaïques ;
- THIERRY Bertrand, La Richardière, construction d'un bâtiment agricole de stockage de fourrage + pose de panneaux photovoltaïques ;
- BAIN Florian, La Renotterie, construction d'une maison d'habitation (siège d'exploitation agricole) ;
- PHARAM Aurélien, 15 rue du pré fleuri, pose de 3 fenêtres de toit

ÉTANG DU PETIT ANJOU : Avec les beaux jours qui arrivent, la commune rappelle que :

-La **baignade dans l'étang est strictement interdite** en dehors de la saison estivale du Louroux Plage. En l'absence du drapeau, la baignade n'est pas surveillée et donc interdite. Toute personne se baignant en dehors des horaires de surveillance le fait à ses risques et périls. En cas d'accident, la responsabilité de la commune ne pourra être engagée.



-La **baignade est interdite aux animaux domestiques** sur l'ensemble du plan d'eau. Tous les **animaux doivent être tenus en laisse**.

-En raison de la présence d'une ligne électrique à proximité et d'un fort risque d'électrocution, **l'utilisation des cerfs-volants est également strictement interdite à l'étang**.

ASSAINISSEMENT : La commune rappelle qu'il est interdit de jeter des lingettes et protections périodiques dans les toilettes sous peine d'entraîner un dysfonctionnement dans les canalisations et le réseau d'assainissement. Dans les WC, seul le dépôt de papier hygiénique est autorisé. Le reste doit être jeté à la poubelle.

AIRES DE JEUX : En raison de l'état d'urgence sanitaire, l'accès aux jeux extérieurs reste formellement interdit pour l'instant.

SYCTOM :

- Cette semaine, la déchèterie du Louroux-Béconnais est ouverte selon les modalités suivantes :

Mercredi de 13h30 à 17h sans inscription

Vendredi de 13h30 à 14h30 pour les professionnels uniquement, sur rendez-vous au 02 41 77 45 14

de 14h30 à 17h sur inscription via le site du Syctom www.syctomdu Loirebeconnais.com/mapage7/index.html

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur inscription via le site du Syctom www.syctomdu Loirebeconnais.com/mapage7/index.html

Ce service est accessible à tous les particuliers du Syctom sur présentation d'un justificatif de domicile. Pensez à prendre du matériel pour décharger si besoin était et à vous faire accompagner si, et seulement si, vous aviez des éléments lourds et/ou encombrants à décharger. Le dépôt de mobilier sera de nouveau accepté. Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, il est possible de s'inscrire aux permanences par téléphone : 02 41 77 49 26.

- Dans le cadre du déconfinement, les filières de recyclage des textiles ne sont pas encore opérationnelles. Les collectes ne connaissent actuellement pas de débouchés et doivent être interrompues jusqu'à nouvel ordre. Nous sollicitons votre patience et vous invitons à garder vos sacs de vêtements chez vous et à ne pas déposer vos textiles triés au pied des colonnes. Le service reprendra dès que possible.

MAGAZINE MUNICIPAL : La parution du prochain magazine municipal d'informations de Val d'Erdre-Auxence, initialement prévue début juin, est reportée à une date ultérieure.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUES : Erratum - Toutes les bibliothèques du réseau des Vallées du Haut-Anjou restent fermées. Il faudra encore patienter un peu avant de pouvoir emprunter des livres dans la bibliothèque de votre commune. Le réseau reste fermé au moins jusqu'au 2 juin prochain.

CLUB DES JOYEUX :

- Toutes les manifestations jusqu'au 15 juin sont annulées.
- Pour le spectacle de cabaret, organisé par Générations Mouvement, qui aura lieu le 21 octobre à l'espace culturel l'Argerie, vous devez vous inscrire dès maintenant, 50€/personne, auprès de Rolande Tarreau au 02 41 48 00 40 (le nombre de places est limité pour Le Louroux-Béconnais).
- Pour les autres animations prévues après le 15 juin, nous vous tiendrons au courant.

DIVERS

LA MODE PRÈS DE CHEZ VOUS : Découvrez la collection estivale de lingerie et prêt-à-porter lors de rendez-vous individuel (avec les protections sanitaires en vigueur) le 29 mai, 30 mai et 1^{er} juin et 5 juin. Contactez-moi au 06 86 00 48 40 pour réserver votre horaire. Au plaisir de vous accueillir.

L'INSTITUT À DOMICILE : Lucie, votre esthéticienne à domicile vous propose ses soins esthétiques chez vous, à votre domicile, dans le confort, la détente et le bien-être. Sur rendez-vous à des prix très attractifs (soins visage 25-35€ ; épilation sourcils 8€ ; soin du dos 30€ ; soin jambes lourdes 26€, etc.). Renseignez-vous au 06 11 23 39 00. Déplacement sur Le Louroux-Béconnais, Bécon-les-Granits, Villemoisan, La Cornuaille, Candé et La Pouéze.

VIDE-MAISON : Les 13 et 14 juin de 10h à 18h au lieu-dit « La Bossaie » au Louroux-Béconnais (Route de Chazé-sur-Argos).

ANNONCES :

- À louer : maison avec 5 chambres dans le centre bourg du Louroux-Béconnais avec grand terrain attenant. Disponible de suite. Loyer 750€. Contact : Monsieur Chevillard au 06 13 83 13 01.
- À louer : maison de plain-pied de 90 m² située rue de l'Hermitage au Louroux-Béconnais. Maison neuve comprenant 3 chambres, petit jardin, garage de 25m². Chauffage au poêle à granulés. Disponible à partir de début mars. Loyer 750€/mois. Contact : Monsieur Noyer au 06 69 60 24 10.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 3 juin 2020

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 30 mai 2020

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Avions	Interdits, sauf motif impérieux, entre la métropole et les outre-mer ou la Corse
Bars	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés verts 3 semaines
Bateaux de croisière	Escale interdite dans les ports français sauf autorisation préfectorale
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai
Cafés	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés verts 3 semaines
Centre commerciaux (> 40 000 m ²)	Réouverture sur autorisation préfectorale uniquement dès le 11 mai (sauf en Île-de-France)
Cérémonies religieuses	Interdites. Réflexion engagée pour une éventuelle reprise avant la Pentecôte (fin mai)
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles. Limitées à 20 personnes
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1 ^{er} juin
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai
Cinéma	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai dans les départements verts uniquement
Commerces	Réouverture le 11 mai
Covoiturage	Encouragé. Port du masque obligatoire, pas de passager à côté du conducteur.
Crèches	Réouverture le 11 mai. Groupes de 10 enfants maximum.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai
Ehpad	Pas d'assouplissement le 11 mai
Festivals	Plus de 5000 personnes : interdits jusqu'en septembre
Frontières	Avec pays hors espace Schengen : fermées jusqu'à nouvel ordre. Espace Schengen : fermées jusqu'au 15 juin au moins. Travailleurs frontaliers autorisés.
Funéraire	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19
Grands événements	Plus de 5000 personnes : interdits jusqu'en septembre
Lacs	Fermeture de droit, mais ouverture possible par autorisation préfectorale sur demande du maire
Lieux de culte	Déjà autorisés, sans cérémonie
Livraisons	Dépôt obligatoire du colis devant la porte, pas de recueil de signature
Lycées	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés en vert pendant 3 semaines
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet

Mariages	Reportés sauf urgence
Mariages	Reportés sauf urgence
Masques	Obligatoires dans les transports (transports publics, bateaux, avions, points d'arrêt, gares) à partir de 11 ans. Non obligatoire sur la voie publique
Maternelles	Réouverture le 11 mai
Médiathèques	Réouverture le 11 mai
Musées (petits)	Restent fermés de droit, mais peuvent bénéficier d'une autorisation préfectorale après avis du maire
Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Parcs et jardins	Réouverture possible le 11 mai sur décision de l'autorité compétente, uniquement dans les départements verts
Piscines	Restent fermées, sauf pour l'organisation des épreuves diplômantes de MNS et du BNSSA
Plages	Fermeture de droit, mais ouverture possible par autorisation préfectorale sur demande du maire
Rassemblements/réunions	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum dans les lieux publics. Réexamen de ce chiffre le 2 juin
Restaurants	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés verts 3 semaines
Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Salles des fêtes/polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai
Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Reste interdit, décision le 2 juin
Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt
Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas
Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Transports (locaux)	Poursuivis le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Transports (Île-de-France)	Poursuivis le 11 mai. Attestation obligatoire aux heures de pointe (motif professionnel ou impérieux)
Transports (> 100 km)	Interdits hors du département sauf motif impérieux familial ou professionnel. Attestation obligatoire. Calcul à vol d'oiseau
Universités	Fermées jusqu'en septembre
Vacances d'été	Décisions pour le 2 juin
VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas
Zoos (petits)	Restent fermés de droit, mais peuvent bénéficier d'une autorisation préfectorale après avis du maire